

Consentement éclairé chez les personnes en situation de soin

Objectifs pédagogiques :

La formation " Consentement éclairé chez les personnes en situation de soin" vous permettra de :

- Définir le concept de consentement éclairé et ses enjeux éthiques et juridiques.
- Connaître le cadre légal et réglementaire (lois Kouchner, droits des patients, Code de santé publique).
- Adapter leur communication pour recueillir un consentement libre et éclairé.
- Prévenir les situations de non-respect du consentement et en identifier les conséquences.
- Intégrer la démarche de consentement dans la pratique quotidienne et institutionnelle.

Profils visés :

Personnels médico-sociaux et administratifs impliqués dans la relation de soins

Finalités de la formation :

Une attestation de fin de formation sera remis aux apprenants.

Feuilles d'émargement signées par demi-journée

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés

Analyse de cas pratiques et études de situations réelles

Échanges d'expérience, travaux de groupe

Mises en situation et jeux de rôles

Programme :

Matinée : Fondements et cadre légal

- Principes fondamentaux : autonomie, dignité, information du patient, liberté de choix.
- Cadre juridique et réglementaire :
 - Loi du 4 mars 2002 (loi Kouchner).
 - Droits des patients dans le Code de santé publique.
 - Recommandations HAS.
- Responsabilité des professionnels de santé dans le recueil du consentement.
- Cas particuliers :
 - Troubles cognitifs ou altération de conscience.

Après-midi : Mise en pratique et situations complexes

- Techniques de communication pour une information adaptée au patient.
- Comment vérifier la compréhension du patient et son adhésion.
- Gestion des refus de soins et accompagnement.
- Études de cas et analyse de dilemmes éthiques.
- Mises en situation (jeux de rôle : annonce de soins, recueil du consentement, gestion de refus).
- Intégration institutionnelle : protocoles, documents de traçabilité, pratiques

Code de la formation : ND106
Programme MAJ le 25/09/2025

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques

Intra, Intra sur site.

Tarif :

Formation finançable via les OPCO.
Devis personnalisé fourni sur demande selon le contexte, la taille du groupe et le lieu de formation.

À qui s'adresse cette formation ?

Personnels médico-sociaux et administratifs impliqués dans la relation de soins

Type de formation

Collective en face-à-face.

Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, vous pouvez contacter Mme Marjorie ETIENNE au 07.48.10.50.14

DEVIS PERSONNALISÉ :

07 48 10 50 14

metienne1@notredamecastres.com



Durée de la
formation :
1 jour

Découvrez notre
catalogue de formations



Déroulement de la formation :

Quelques semaines avant le jour J : chaque participant reçoit un questionnaire pour identifier ses besoins et ses attentes précises sur la formation. Cela permet au formateur d'adapter le contenu et à l'organisme de formation de bien valider que la formation proposée répond à son projet de formation.

Le formateur contacte également l'entreprise (avec l'aval de l'organisme de formation) afin qu'un échange constructif puisse avoir lieu entre les 2 parties et que la construction du programme de formation puisse se faire en prenant compte des attentes.

Le jour de la formation : le formateur accueille les apprenants en formation et refait un tour de tables afin de vérifier que les attentes n'ont pas évoluées. Il pourra ainsi retravailler son programme si il a des attentes particulières. Il profite de ce moment pour rappeler les objectifs, la durée et le contenu de la formation

A l'issue de la formation : le formateur s'assure de la bonne compréhension de la formation par le biais d'un QCM et d'échanges constructifs. Les apprenants rempliront un questionnaire pour évaluer les acquis sur la formation.

Une fiche d'évaluation à chaud sera également remis à chaque apprenant afin de mesurer le niveau de satisfaction de chacun.

Le formateur remettra ces documents et fera un compte rendu au chargé de formation.

La semaine après la formation : le chargé de formation fera un retour au donneur d'ordre par le biais d'un échange téléphonique ou par mail.

Il pourra ainsi mesurer la satisfaction des apprenants et échanger sur d'éventuels projets de formation naissant suite à cette formation.

Le client recevra les attestations de fin de formation ainsi que les questionnaires à chaud des apprenants.

Ces questionnaires à chaud seront également remis à l'OPCO si l'organisme paritaire rentre dans le processus de financement de la formation.

Un questionnaire d'évaluation à froid sera envoyé par mail 3 mois après la date de la formation afin de mesurer l'impact sur le travail au quotidien des apprenants.

Une journée de remise à niveau pourra de ce fait être proposée au donneur d'ordre en fonction des retours.


« La formation
professionnelle est un
investissement sur soi
qui ne peut que porter
ses fruits »



Pôle supérieur Notre Dame Castres
5, Rue des Porches- 81100
CASTRES
www.notredamecastres.fr
05 63 62 58 00

